

Directrice de territoire

Gaëlle LESAGE – g.lesage@adapei44.asso.fr

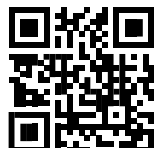
Responsable de la Plateforme d'Appui Renforcé Scolarisation et Pré-Professionnalisation

Unités inclusives 6-20 ans

Yan LECONTE – y.leconte@adapei44.asso.fr

Chef de service UPAVS

Gwénaëlle FERRÉ – g.ferre@adapei44.asso.fr

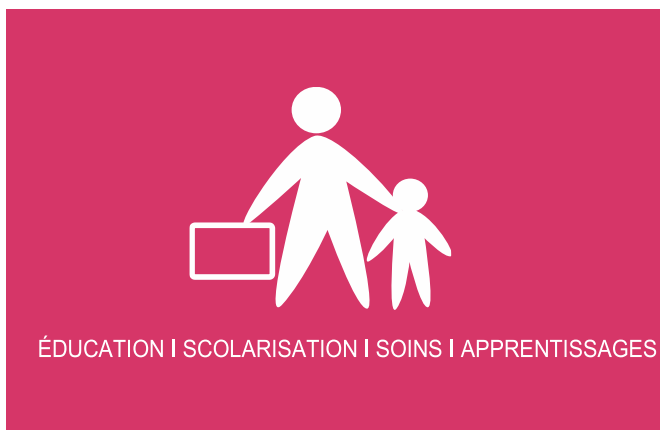


Adapei de Loire-Atlantique

Association Départementale des Amis et Parents
de Personnes Handicapées Mentales
13, rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90

Secrétariat de la Plateforme

8 bis allée Jacques Brissot
44800 Saint Herblain
Tel : 06 77 26 51 44
ueeagglonantes@adapei44.asso.fr





L'Unité Préparatoire A la Vie Sociale

Née de la volonté politique de l'Adapei de Loire-Atlantique et fruit d'un partenariat soutenu avec le Centre Socio-Culturel associatif La Bugallière (Orvault), l'Unité Préparatoire A la Vie Sociale (UPAVS) est un **dispositif inclusif** qui permet à un groupe de **12 jeunes** en situation de handicap intellectuel âgés de **16 à 20 ans** de vivre au quotidien au sein d'un lieu socialisant de droit commun, au coeur d'un quartier urbain dynamique, tout en bénéficiant des modalités d'accompagnement spécialisé répondant à leurs besoins spécifiques.



L'UPAVS est une réponse alternative et complémentaire aux solutions en IME.

Elle consiste en une « Passerelle pour la Vie Sociale » qui prépare les jeunes et leur projet de vie adulte où le travail n'est pas la composante dominante.

Elle permet de sortir de la logique de "vie adulte occupationnelle" à une "vie de participation sociale et citoyenne".



Les objectifs

- **Donner la possibilité aux jeunes de développer au mieux leurs aptitudes et leurs intérêts**

- **Travailler les compétences sociales** :
 - habiletés sociales (gestion des émotions, interactions dans un environnement repéré ou inconnu)
 - participation sociale (droits citoyens, démarches administratives...)
 - vie intime et affective
 - autonomie vie quotidienne (relations sociales, logement, mobilité transport, tâches ménagères ou budget,...)

- **Lutter contre l'isolement social**
- **Mener des actions de prévention santé**
- **Evaluer les aptitudes techniques** (en vue d'une activité professionnelle à temps partiel type SAESAT) **et personnelles pour une future vie d'adulte-citoyen-participant sociétal** (être bénévole dans des associations ou s'investir dans son quartier, par exemple)

- **Consolider le projet de vie adulte**

dans un lieu ouvert et 100% inclusif.

Les jeunes concernés

- Age minimal d'entrée : 16 ans
- Age maximal d'entrée : 18 ans
- **pouvant tirer bénéfice de l'inclusion sociale** et ayant une certaine capacité socio-relationnelle (codes sociaux, gestion des émotions, participation citoyenne,...), avec l'objectif de développer l'insertion sociale.
- ayant des **capacités d'évolution en termes d'autonomie** (dans les habiletés sociales, la vie de la Cité, le logement, les transports, et pour certains de préparation professionnelle) même si nécessité d'aide ou de stimulations partielles par un tiers.

Toutes ces dimensions peuvent être **acquises ou en cours d'acquisition**

Chaque jeune a un projet personnalisé co-construit avec lui et sa famille.

L'UPAVS prépare un projet post-20 ans en Foyer De Vie adulte +/- SAESAT (travail à temps partiel).



Pour faire partie de ce dispositif, le jeune doit :

- avoir une notification MDPH valide, orientant en Institut Médico-Educatif à temps plein ;
- effectuer la démarche d'admission auprès de la Direction de la Plateforme d'Appui Renforcé à la Scolarisation et à la Pré-Professionnalisation des IME Pôle nantais, qui évalue la pertinence d'intégrer l'UPAVS et le propose à la famille le cas échéant.



Le fonctionnement

- ouverture du dispositif selon le calendrier des IME nantais (204 jours/an), avec présence des jeunes à temps plein (de 9h00 à 16h00 les L/Ma/J/V et de 9h00 à 12h00 les mercredis)
- transport assuré en taxi collectif entre le lieu de domiciliation et l'UPAVS, avec possibilité pour les jeunes qui le peuvent/souhaitent d'effectuer tout ou partie du trajet en autonomie
- restauration du midi en lieu inclusif (à l'intra ou à l'extra du CSC)
- accompagnement des jeunes selon leurs PPA et les moyens disponibles sur le site, dans le quartier et sur l'agglomération nantaise, en milieu protégé ou ordinaire
- soutien et accompagnement par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire
 - 3 éducateurs
 - 1 enseignant.e spécialisé.e
 - 1 médecin généraliste
 - 1 infirmière
 - 1 psychologue
 - 1 assistant.e sociale